

# **LA CHAPELLE CRAONNAISE**



**BULLETIN**

**MUNICIPAL**

**N° 13**

**JANVIER 2002**

## *LE MOT DU MAIRE*

*L'Année 2001 a vécu de nombreux évènements au plan local, national voir international.*

*D'abord le renouvellement de l'équipe municipale les 11 et 18 mars pour 6 ans .Le résultat a permis l'élection de 4 nouveaux conseillers.*

*La nouvelle équipe municipale, dans la continuité des précédentes s'est mise au travail dans un esprit d'échange, de concertation et de réflexion pour faire aboutir des projets en fonction de nos possibilités financières.*

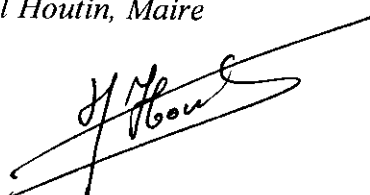
*Quant aux membres de la précédente municipalité qui se sont retirés, j'en profite pour les remercier du travail qu'ils ont accompli au cours de leurs mandats en apportant leurs connaissances au bien être des administrés.*

*Suite aux élections municipales, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Cossé le Vivien a élu comme Président Mr Claude BOITEUX, maire d'une commune rurale. Cette intercommunalité a pour intérêt de soutenir les activités qu'une commune seule ne pourrait mettre en place.*

*Notre monde rural, touché par des crises successives survenues depuis quelques années se sent menacé pour son avenir. Le déclin de cet atout serait mal venu pour nos communes rurales.*

*En ce début d'année, l'équipe municipale et moi même vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.*

Michel Houtin, Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Houtin', written over a horizontal line.

## *LA CHAPELLE CRAONNAISE d'HIER*



*La statue de la Vierge située sur la route de Denazé vient d'être restaurée par les soins des deux communes.*

*C'est le 19 octobre 1952 qu'elle a été érigée à la limite des deux paroisses au cours d'une mission commune à La Chapelle et à Denazé, mission qui se déroula du 12 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1952.*

*En effet, le curé de La Chapelle Craonnaise fut chargé de la paroisse de Denazé lorsque l'abbé REAUTE, trop âgé, ne put plus assurer son ministère et cette situation demeura inchangée jusqu'au décès de l'abbé SOCHON.*

*La Vierge fut portée solennellement de l'église de Denazé à l'emplacement choisi par les rues décorées de guirlandes et escortée par une dizaine de chevaux enrubannés.*

*Pendant plusieurs années, une procession rassembla les deux paroisses pour une prière commune le soir de l'Assomption.*



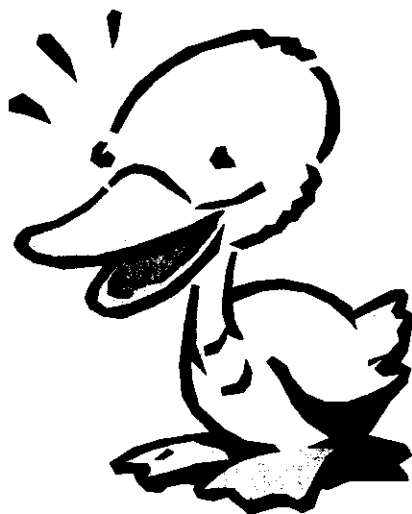
Les 2 institutrices  
de l'école et le prêtre

1952



Restauration  
en 2001





## *ETAT CIVIL*

### *AU CARNET DE LA COMMUNE*

#### *NOS JOIES*

##### *Naissances*

*EMERIAU Estelle née le 17 juin 2001 à Laval (Mayenne)*

*GODIER Théo né le 17 octobre 2001 à Château Gontier (Mayenne)*

##### *MARIAGES*

*MENEUX Patrice et ROUSSEAU Sylvie 21 juillet*

*BIZEUL Claude et AUBRY Martine 8 septembre*

##### *NOS PEINES*

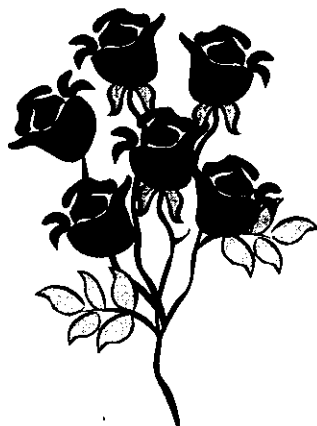
*LIOULT Madeleine décédée le 19 février*

*ROUSSEAU Renée épouse LEFEVRE décédée le 16 mai*

*GENTILHOMME Paul décédé le 24 Août*

# CONCOURS MAISONS ET FERMES FLEURIES

2001



N°	MAISONS AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE	MAISONS FACADES	MAISONS ISOLEES OU FERMES INSCRITES EN MAIRIE
1	M. et Mme GAROT Paul	Mr HAMME	M. et Mme PASSELANDE Cami
2	Mme CHAUDET Gisèle 5 Rue de la Mairie	Mme LESAULNIER 6 Rue de la Mairie	M. et Mme CORDIER René La Hourdrière
3	Mr et Mme CHERRUAULT B 2 Place de la Minée	Mme ARTU M 6 rue de la Gare	M. et Mme CHAUVIN Guy La Baronnerie
4	Mr et Mme CADOT Henri 22 rue de la Gare	Mr et Mme LEMOINE D 4 rue des loisirs	M. et Mme HOUTIN Michel La Teillaie
5	Mr et Mme GUILLOMET Cl 3, rue de la Gare Mr et Mme SAUDRAIS Christ 4 PLACE DE LA Minée Mr HOUTIN et Melle MEIGNAN « le Patis »	Mr et Mme BOULEAU D. 4 rue de la Mairie	M. et Mme BANNIER Henri La Flingue

*La Commune est inscrite tous les ans au Concours des villages fleuris*

*Voici les remarques du Comité du Comité Départemental du Tourisme*

*Le jury a apprécié la plantation du parking de la mairie*

*Les plantations d'été sont assez bien réussies malgré l'utilisation de sauges en variétés anciennes qui ont un aspect chatoyant à la plantation mais qui se comportent assez mal ensuite. Préférez des variétés plus hautes telles « Rambo » qui peuvent atteindre 80 cm de hauteur*

*Encouragements.*

## SERVICES ET TARIFS

### Photocopies

l'unité	0,15 € (15 centimes d'euros)
+ de 50	0,07 € (7 centimes d'euros)
Scolaires	0,02 € (2 centimes d'euros)

### Cartes de Pêche

Cartes à la journée	1,5 € la gaule
Cartes à l'année réservées aux habitants de la Commune à prendre à la Mairie	19 € la carte pour deux gaules par personne
	10 € la carte pour les enfants de moins de 14 ans

### LOCATION SALLE DES FETES

Après délibération, le Conseil Municipal, décide De fixer comme suit les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2002, soit

Buffet campagnard jusqu'à 40 personnes	54 €	(354.22 frs)
Buffet campagnard de 41 à 70 personnes	64 €	(419.81)
Buffet campagnard plus de 70 personnes	77 €	(505.09)

Buffet campagnard du midi au prix d'un repas en fonction du nombre de personnes

Repas jusqu'à 40 personnes	85 €	(557.56)
Repas de 41 à 70 personnes	96 €	(629.72)
Repas de plus de 70 personnes	117 €	(767.47)

Vin d'honneur	19 €	(124.63)
Chauffage pour un vin d'honneur	6 €	(39.36)
Chauffage pour une autre location	16 €	(104.95)
Location pour une association communale chauffage compris	42 €	(275.50)
Location pour une association hors commune(chauffage non compris)	53 €	(347.66)
Location sonorisation	16 €	(104.95)
Vaisselle cassée ou perdue(l'unité)	1.5 €	( 9.84)

Deux locations gratuites par association communale en partant du 1<sup>er</sup> Janvier de l'année en cours

La salle des fêtes dispose d'un téléphone avec service téléséjour. Vous pouvez appeler tous les numéros d'urgence gratuitement .Pour utiliser le téléphone en dehors des services d'urgence , vous pouvez téléphoner avec une carte France Télécom

N° 02 43 91 76 88

### SERVICES PUBLICS

la Mairie est ouverte le mardi de 9 h à 12 h et de 14h à 17 h

le jeudi de 14 h à 17 h

le vendredi de 9h à 12h

## **PRINCIPALES REALISATIONS EN 2001**

**Eglise : Réfection des noues sur la couverture et réfection de la couverture sur la sacristie**  
coût des travaux 50 156.00 F subvention 16 774.00 F

**Matériel informatique : coût du matériel et logiciel 29 367.00 F TTC**  
Subvention obtenue de 9 822.00 F

**Acquisition d'une tondeuse : 11 883.00 F TTC**

**Restauration des deux chapelles dans le cadre du programme européen Leader 2**  
Coût des travaux définitif 90 000.00 F TTC  
Subvention de 34 500.00 F

**Travaux pavillon ancienne poste : changement porte d'entrée et volets : 9 859.00 F TTC**

**Acquisition terrain pour maison HLM 6800.00 F TTC**



*Trottoirs lotissement de la Touche*

*Création lotissement des « Acacias » de 5 parcelles*

*Réfection électricité église*

*Aménagement d'un local pour le foyer des jeunes dans le bâtiment de la Mairie*



## **SACHEZ QUI FAIT QUOI**

### **COMMISSIONS MUNICIPALES**

#### **COMMISSION FINANCES :**

*HOUTIN Michel- LECOT Gérard -CHAUVIN Guy*

#### **COMMISSION BATIMENTS :**

*HOUTIN Michel-CHAUVIN Guy- METAIRIE Thierry- PAILLARD Paul*

#### **COMMISSION VOIRIE :**

*HOUTIN Michel- LECOT Gérard- GAROT Rémi -METAIRIE Thierry*

#### **COMMISSION BOURG ET FLEURISSEMENT :**

*HOUTIN Michel-BOULEAU Claudine- METAIRIE Thierry-*

*COCHERIE Olivier- AUBERT Patrick- PASSELANDE Marie Ange-BANNIER Loic*

#### **COMMISSION CALAMITES AGRICOLES**

*HOUTIN Michel-PAILLARD Paul- LECOT Gérard -GAROT Rémi-CHAUVIN Guy*

#### **COMMISSION REVISION LISTE ELECTORALE**

*HOUTIN Michel-AUBERT Patrick-BOULEAU Claudine-CHAUVIN*

#### **MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL APPELES A SIEGER AU CCAS**

*PAILLARD Paul- BOULEAU Claudine*

*METAIRIE Thierry – GAROT Rémi*

#### **CCAS Membres nommés par le Maire :**

*Mr Cadot Henri représentant les personnes âgées*

*Mr Guillomet Claude représentant les personnes handicapés*

*Mme JOUAULT Edith déléguée MSA*

*Mme LECOT Claudine déléguée UDAF*

### **DELEGUES STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

#### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE COSSE LE VIVIEN**

*Titulaires : HOUTIN Michel- LECOT Gérard- CHAUVIN Guy*

*Suppléants : METAIRIE Thierry- PAILLARD Paul-BOULEAU Claudine*

#### **SYNDICAT BASSIN OUDON**

*Titulaire : CHAUVIN Guy*

*Suppléant : HOUTIN Michel*

#### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION REGION DE COSSE LE VIVIEN**

*Titulaires : HOUTIN Michel- LECOT Gérard*

*Suppléants : GAROT Rémi- BANNIER Loic*

#### **SYNDICAT D'ADDUCTION EAU POTABLE REGION OUEST CH GONTIER**

*Titulaires : HOUTIN Michel*

*METAIRIE Thierry*

*Suppléant : COCHERIE Olivier*

#### **SYNDICAT INITIATIVE REGION COSSE LE VIVIEN**

*BOULEAU Claudine- COCHERIE Olivier- HOUTIN Michel-AUBERT Patrick*

*PASSELANDE Marie-Ange SEBY Jeanine*

## **QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES**

*Les fiches individuelles ou familiales d'état civil sont supprimées. Pour justifier de son état civil, il suffit désormais de présenter l'original de son livret de famille, de sa carte d'identité, de son passeport, de sa carte d'ancien combattant, de sa carte d'invalidité ou de sa carte d'invalidé civil.*

### **Carte d'identité : documents nécessaires**

- un extrait de naissance datant de moins de trois mois
- 2 photos d'identité récentes
- 1 quittance de domicile de moins de 3 mois (eau, électricité)

*Passage obligatoire en mairie pour les empreintes.*

*Délai : 3 semaines environ*

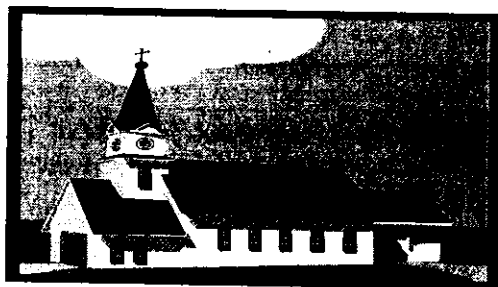
### **Passeport : documents nécessaires**

- un extrait de naissance datant de moins de trois mois
- 2 photos d'identité récentes
- 1 quittance de domicile de moins de 3 mois (eau, électricité)
- un chèque de 40 euros

## **RAPPEL ASSAINISSEMENT**

*Les branchements à l'assainissement collectif doivent être terminés pour le 1<sup>er</sup> juillet 2002. Aucune dérogation ne sera accordée.*

*A cette date le prix du raccordement passera de 228.67€ à 381.12€*



### **Une Messe à La Chapelle Craonnaise ?**

*Un certain nombre d'habitants de la commune souhaiteraient qu'une messe soit célébrée tous les deux mois à la Chapelle Craonnaise en alternance avec Cosmes*

*Ce projet est passé en réunion de Conseil Pastoral, qui a donné un avis très favorable. Notre but est d'essayer de faire revivre les églises de nos communes. Si les habitants de ces deux villages se réunissaient pour cette messe qui serait célébrée le 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois (1 fois à Cosmes – 1 fois à La Chapelle Craonnaise), nous pourrions réussir à concrétiser notre projet.*

*Un courrier sera remis à chaque foyer des communes concernées et d'avance nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre avis.*

*Annick Madiot, conseillère pastorale de La Chapelle Craonnaise*

# *LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS*

## *Club de la Bonne Entente*



*Repas du Club le 20 septembre 2001.  
Nous avons fêté les 90 ans de Madame ARTU*

*Petit rappel des activités du club au cours de l'année 2001.*

*L'Assemblée générale était le 18 janvier avec renouvellement du bureau (d'où la grande difficulté de trouver un président) suivi de la galette des rois pour les membres présents. Notre club compte 58 adhérents qui peuvent participer aux différentes activités organisées au niveau communal, cantonal et même départemental à savoir : après midi belote ou pétanque, journées détente à Quelaines, au bois de l'Huisserie, à Craon, voyage annuel avec le club de Denazé, repas, danse, enfin tout un programme. A propos des après midi danse, le bureau a décidé de ne plus organiser de bal mensuel en raison de la faible participation. Nous nous excusons auprès de nos sympathiques musiciens et amis qui se plaisaient chez nous et venaient pour certains d'assez loin (20 kms)*

*Merci à tous, Meilleurs vœux et bonne santé*

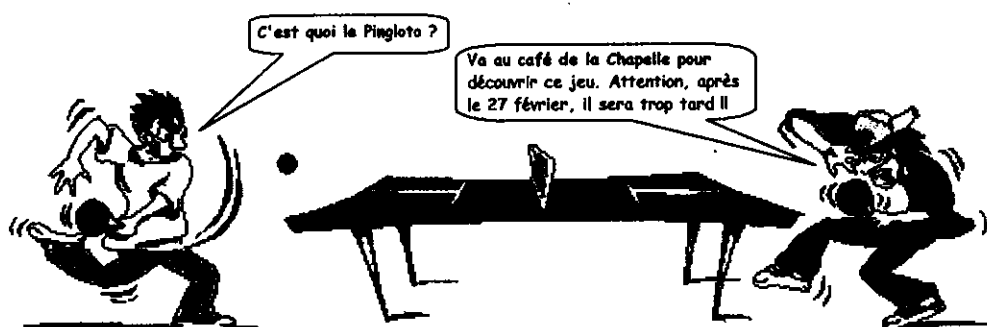
## TENNIS DE TABLE

*Cette année, l'équipe A évolue en division 3, à un niveau supérieur par rapport à l'année dernière. Il faut se rendre à l'évidence, la différence de niveau se fait sentir et les matchs se font soldés par des défaites, malgré une bonne performance personnelle de ANET Gaetan classé 45 et LEFEVRE Olivier classé 55.*

*Mais le championnat n'est pas fini et il y a toujours un espoir lors des phases retours.*

*A défaut d'effectif, l'équipe B a du mal à jouer au complet, ce qui la positionne à la dernière place.*

*Le club de tennis de table vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*



## CAPELLO'S CLUB

*Le moto club Capello's vous souhaite une bonne et heureuse année 2002 ainsi qu'une bonne santé.*

*L'année 2001 aura été marquée par notre soirée barbecue très réussie et par l'élection d'un nouveau bureau au mois de novembre.*

*C'est donc avec des projets plein la tête que nous allons entamer cette nouvelle année 2002*

*Les motards du Capello's club*



## NOTRE ECOLE

Meilleurs voeux à tous pour 2002. Que cette nouvelle année qui commence sous le signe de l'euro soit pour nous l'occasion de partager de nouveau joie et bonne humeur, et de nous souvenir de ces instants vécus tous ensemble autour des enfants, pour eux et avec eux.

Rappelons-nous ces après-midi avec le club de « La Bonne Entente » pour déguster la galette des rois offerte par nos « papis et mamies » en janvier, puis les crêpes préparées par les mamans à la mi-carême...

- notre soirée poule au pot le 21 avril
- l'Arbre de Noël le 15 décembre
- la nuit de la St Sylvestre le 31 décembre

Tous ces instants qui sont autant de moments de partage entre les générations, qui nous apporte tellement de joies, que ce soit lors des préparatifs ou pendant les manifestations diverses. Merci à vous tous qui êtes toujours présents, qui nous soutenez, pour que notre école connaisse encore une longue vie et que nos enfants s'y sentent bien, entourés par tous dans un climat de sécurité, de compréhension...

Nous pouvons ajouter à cela quelques sorties pédagogiques : notamment, dans le cadre du festival de l'Humour, nous sommes allés voir un spectacle de marionnettes, puis nous avons accueilli une animatrice-atelier théâtre, et, notre traditionnelle sortie pédagogique en juin, nous a cette fois encore, conduit au refuge de l'Arche à Château-Gontier.

C'est ainsi qu'une autre année vient de s'écouler, bien remplie pour tous, car il ne faut pas oublier que, durant l'été, notre classe a fait « peau-neuve » grâce au concours des parents et futurs parents d'élèves. Un vin d'honneur a clôturé les travaux pour les remercier.

Souhaitons que 2002 soit aussi riche et n'oubliez pas notre premier rendez-vous pour la poule au pot le 20 Avril 2002

A bientôt

PS : Pour les familles désireuses d'inscrire leurs enfants à l'école, ouverte pour les 2-6 ans, vous pouvez téléphoner au 02-43-98-93-54, la directrice, M<sup>me</sup> Bouleau, vous répondra.





*L'A.S.C.C vous souhaite une bonne et heureuse année.*

*Notre effectif ayant lourdement chuté, cette année a été marquée par la fusion de notre équipe réserve avec l'US Athée ; ce qui était la solution pour conserver le maximum de joueurs et surtout de pérenniser notre club.*

*Le bilan sportif est à ce jour peu élogieux : 9<sup>ème</sup> pour la A, 11<sup>ème</sup> pour la B mais nous sommes optimistes car la venue de 3 nouveaux est annoncée pour la reprise de janvier.*

*Nous profitons de ce bulletin pour remercier vivement Jean Pierre Séby, Bertrand Chaudet et Rémi Garot pour leur dévouement à nous arbitrer*

*Amicalement et encore Bonne Année  
Pour le bureau, le Président*

#### ***Anciens Combattants et A.F.N***

*Très peu d'activité à vous signaler mais un peu d'information.*

*Notre amicale regroupe 22 cotisants y compris les membres honoraires qui se joignent à nous .Nous les remercions bien vivement de leur soutien et de leur patriotisme car nous les sollicitons souvent lors des cérémonies du souvenir ou autres pour porter gerbes et drapeaux et honorer dignement nos morts pour la France.*

*Quelques jeunes aussi assistent régulièrement .Ils sont les bienvenus. Mais comment reprocher aux autres de ne pas participer puisqu'ils n'ont heureusement pas connu les horreurs de la guerre. Nous les comprenons et nous les encourageons à préserver durablement cette paix si fragile.*

*Les AFN de La Chapelle Craonnaise et d'Athée se retrouveront le samedi 16 février pour partager la galette des rois habituelle .*

*Meilleurs vœux pour la nouvelle année.*

# FOYER DES JEUNES

Le Foyer des jeunes vous souhaite ses meilleurs voeux pour l'année 2002. En effet, le Foyer vient de rouvrir avec une nouvelle équipe comptant environ vingt jeunes dont :

- Guillaume Saudrais : notre président
- Morgan Métairie : le vice-président
- Nadège Lecot : la secrétaire
- Sarah Chaudet : la trésorière.

Afin que les jeunes de la commune puissent se retrouver, la commune a mis à notre disposition un local au dessus de la mairie. Grâce à la motivation de nos jeunes, des travaux ont été effectués pour remettre celui-ci à neuf : au niveau du sol, des murs, du plafond et des boiseries. Ces travaux sont en grande partie financés par une prime gagnée lors d'un concours organisé par la M.S.A.

Nous remercions particulièrement M<sup>r</sup> le Maire et ses conseillers pour l'apport de subventions notamment pour la réfection de l'électricité, et tout le reste. Remerciements aussi aux personnes qui sont venues nous conseiller et nous aider durant les travaux.

Nous avons l'intention d'organiser plusieurs fêtes durant l'année dont :

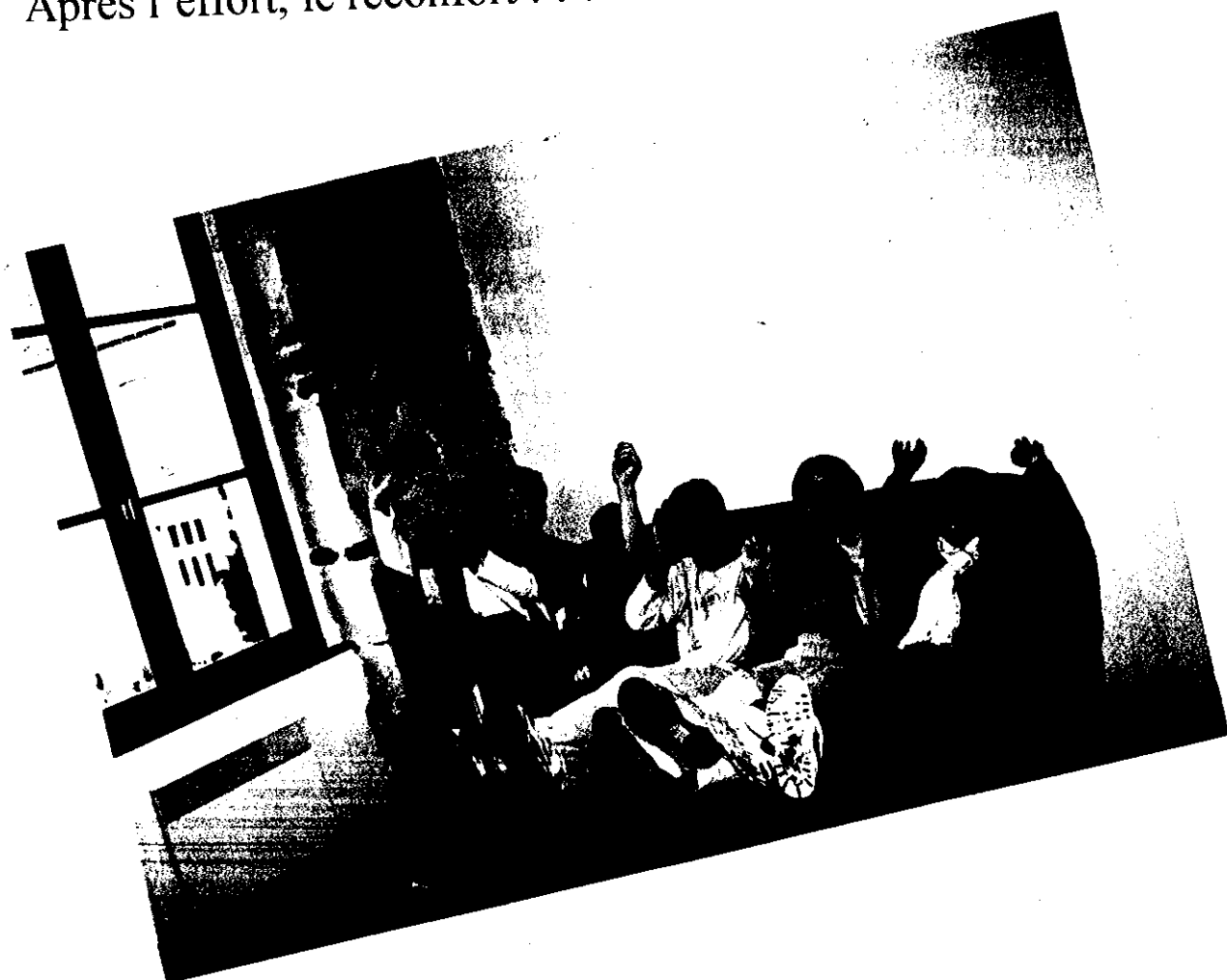
- une soirée Moules-frites le 6 Avril
- Les fameux mouillottins, comme le veut la tradition, dans la nuit du 31 Avril au 1<sup>er</sup> Mai

A bientôt

P.S. : pour vous inscrire ou pour plus amples renseignements vous pouvez contacter Guillaume Saudrais, le président, au 02-43-98-93-31, le soir



Après l'effort, le réconfort !!!







*gauche à droite : Gilbert Cottereau, Madeleine Lessourd, Jean-Yves Luard, René Brielles, et Charlie Bannier.*

### **COMITE DES FETES**

*Les membres du Comité vous présentent leurs vœux les plus chaleureux*

*L'année qui vient de s'achever a permis aux habitants de la commune de déguster en février un coq au vin préparé par Claude TOQUEREAU.*

*L'assemblée communale , le premier weekend de juillet avec son concours de pêche, sa soirée autour du plan d'eau et son « magnifique feu d'artifice », a certainement ravi toutes les personnes présentes.*

*La deuxième journée a vu passer la course cycliste dans le bourg et malgré le peu de participants , les passionnés ont pu se retrouver .*

*Pour finir l'année, le repas de la Saint Sylvestre organisé avec l'école a été l'occasion de goûter un délicieux civet de lièvre.*

*Le Président et les membres du bureau, remercient les personnes qui de près ou de loin , ont participé au bon déroulement de ces manifestations.*

*Agenda pour 2002*

*Soirée gastronomique le 23.Février*

*Assemblée communale les 13 et 14 juillet*

*St Sylvestre*



*Parmi les coureurs récompensés, Patrice et... Ludovic Ferron, un autre membre de la famille.*



### **GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES**

*Le bureau de la Chapelle Craonnaise vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2002.*

*Cet hiver, 2 battues ont été organisées et 5 renards ont été tués. Il faut être très vigilant avec cette espèce. En effet une nouvelle maladie est apparue : le Néospora caninum qui est aujourd'hui responsable d'un avortement sur quatre chez les bovins ; le principal vecteur de la maladie étant le chien et le renard.*

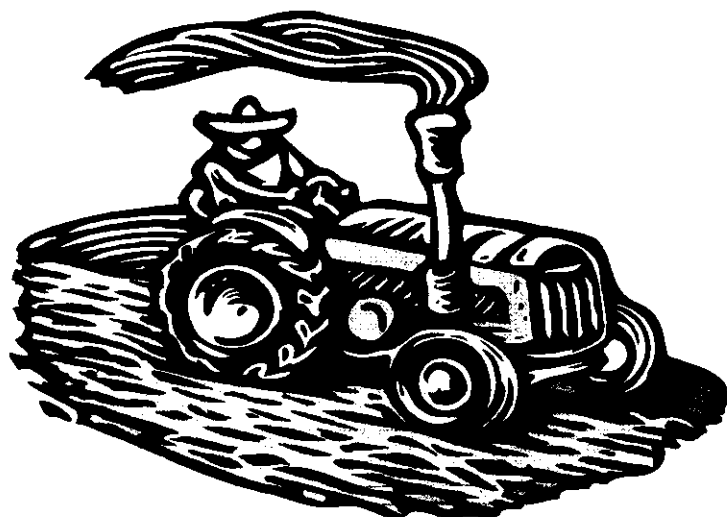
*Durant février, la lutte chimique contre le ragondin et le rat musqué va être reconduite au niveau du Bassin de l'Oudon. Ces animaux peuvent transmettre une maladie nommée : la leptospirose (maladie grave, difficile à détecter et qui peut être mortelle).*

*Pour éviter la propagation de ces animaux, il est vivement conseillé de traiter plans d'eau, rivières et ruisseaux. Toutes les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie ou chez Gérard Lecot.*

*Le bureau remercie toutes les personnes qui participent à ces actions.*

### **AMICALE MUTUELLE D'ENTRAIDE DE LA COMMUNE** *responsables de groupe pour l'année 2002*

*Groupe 1      BANNIER Franck  
Groupe 2      GAROT Rémi  
Groupe 3      LECOT Gérard*



# FAMILLES RURALES

Régulièrement de nouvelles personnes viennent nous rejoindre qu'elles soient d'Athée ou d'ailleurs (La Chapelle-Craonnaise, Craon, Livré ou autres) pour participer à l'une ou l'autre de ces activités.

## Au cours de l'année 2001, il a été proposé:

Pour les enfants : des animations pendant les vacances scolaires

- Décoration d'un pot à fleurs à partir de collage de motifs de serviette en papier.
- Pâte à sel
- Une séance de cinéma : ATLANTIDE au Vox à Renazé.

Pour les adultes :

➤ Deux soirées cuisine :



Des recettes faciles : (pâte à tarte, à brioche, mousse de foie de volailles, pain de macédoine....)

Des entrées variées : (timbale de faisselles, mousse d'avocat...) et décoration de plats.

➤ Une activité manuelle :

Réalisation d'une coupe à fruits à partir d'un petit pot à fleurs, d'un dessous de pot ; le tout décoré par un collage de motifs de serviette en papier.

➤ Un troc plante au moment de la sainte Catherine qui a fait bien des heureux.



➤ Une soirée info sur l'€uro : au cours de l'assemblée générale de l'association.

- Pour tous :

➤ Des randonnées pédestres : tous les mardis soirs de juin et de juillet.



## En 2002,

**Le nouveau conseil d'administration composé de :**

Jocelyne Bodin : présidente  
Martine Folliard : secrétaire  
Agnès Cournez : trésorière

Isabelle Piron : vice-présidente  
Suzanne Bruand : secrétaire adjointe  
Claudine Lecot : trésorière adjointe

Et de :

Marie-Paule Aubert  
Marie-Paule Breton  
Marie-Brigitte Gaudré  
Alain Pénochet

Gérard Bachelot  
Nathalie Garot  
Rolande Houssin  
Elisabeth Vallée

**Vous proposera tout au long de l'année 2002, outre les activités habituelles, le grand projet réalisable en 2003 :**



**Une semaine à la montagne en pension complète  
pendant les vacances de février-mars**



(Une première enquête vous est parvenue en décembre, il est toujours possible d'y répondre, d'autres infos vont suivre)

Cette expérience a déjà eu lieu en 1992 et 1994 et a laissé de très bons souvenirs aux participants.

**Les associations peuvent être un moyen de faire connaissance, alors si des activités vous intéressent, n'hésitez pas à venir nous rejoindre même avec des amis.**

*En ce début 2002, l'association Familles Rurales  
vous présente  
tous ses meilleurs vœux  
de bonne et heureuse année*

# COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES par le Syndicat Mixte du Pays de Craon

## LA GESTION D'UN SERVICE CONFRONTE A UNE FORTE EVOLUTION

**L'usine de broyage et le centre d'enfouissement technique de Livré la Touche,  
des installations qui ont répondu aux besoins pendant plus de 20 années.**

Le Syndicat Mixte du Pays de Craon, qui assure parmi l'ensemble de ses compétences l'organisation du service de collecte et de traitement des ordures ménagères, a réalisé voici plus de 20 années, la construction d'une usine de broyage sur le territoire de la commune de Livré la Touche.

Collectés en porte à porte ou à partir de points de regroupement, les déchets ménagers des 37 communes du Pays de Craon sont broyés puis mis en décharge sur le site.

**Conformément aux dispositions de l'arrêté autorisant le fonctionnement de l'unité de broyage et d'enfouissement de Livré la Touche, ces installations cesseront d'être exploitées en 2002.**

**2003 – Ouverture d'une nouvelle ère dans la gestion des déchets.  
Le PEDMA**

Le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA) I prévoit 9 territoires de collecte sur l'ensemble du département, dont le territoire formé par les 37 communes du Pays de Craon.

Compte tenu des dispositions arrêtées dans le cadre de ce plan, il est prévu que les déchets soient, **après fermeture du site de Livré la Touche, acheminés vers une décharge de classe II** (site spécialement aménagé pour l'enfouissement des déchets bruts).

**L'usine de Livré la Touche serait dans un même temps transformée en centre de transfert** (lieu de chargement des déchets collectés pour leur transfert vers la décharge de classe II).

A l'échéance de 5 ans environ, un centre de compostage pourrait être construit en Sud-Mayenne et serait appelé à se substituer à la décharge de classe II. Seuls les déchets ultimes (qui ne peuvent être éliminés à la source ou par compostage) seraient alors dirigés, en fonction de leur nature, vers la décharge de classe II ou vers l'usine d'incinération de Pontmain.

**Le traitement des déchets, dans les 10 prochaines années, nécessitera une valorisation de la fraction bio-dégradable des ordures ménagères, une valorisation énergétique de la fraction combustible et, en dernier lieu, un enfouissement de la fraction résiduelle.** Le choix arrêté dans le cadre du plan départemental s'inscrit dans cette perspective, en prenant en compte les orientations du Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

**Vers une progression incontournable des coûts du service**

Le dispositif mis en place a pour objet :

1°) **de répondre aux obligations réglementaires** nouvelles en matière d'élimination des déchets ménagers et assimilés, liées à la multiplicité de ces déchets, qui conduit à dépasser la notion habituelle des « ordures ménagères » et aux modes d'élimination (enfouissement, compostage, incinération) qui sont aujourd'hui coûteux, du fait des prestations qui doivent être assurées pour permettre cette élimination avec la garantie d'assurer la protection de l'environnement.

2°) **de répondre plus largement aux besoins** en prenant en compte certains déchets produits par les activités commerciales et artisanales.

3°) **de permettre une limitation du volume des déchets à traiter**, à partir d'un tri sélectif assuré par apport volontaire aux « points recyclage ».

Les nouvelles dispositions intéressant le mode d'élimination des déchets après fermeture du site de Livré la Touche et l'application du PEDMA conduisent à prévoir des prestations dont le coût aura une incidence sensible sur les charges globales du service (transport vers le site de d'enfouissement de Classe II).

**PLUS QUE JAMAIS**, il importe donc de renforcer la collecte sélective afin de réduire les tonnages de déchets à traiter et, par conséquent, de permettre une limitation de la progression incontournable des coûts du service.

**A compter de 2003**

**Application généralisée de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et d'une Redevance Spéciale (RS) pour certains usagers non assujettis à la TEOM**

Conformément aux dispositions réglementaires récentes, il appartiendra au Syndicat Mixte du Pays de Craon d'assurer la perception des recettes correspondant au service, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Aujourd'hui, de nombreuses communes (27 communes sur les 37 communes du Pays) appliquent déjà cette taxe. Les autres collectivités récupèrent la recette en incluant les coûts du service dans la fiscalité (taxe d'habitation - taxe foncière - taxe professionnelle).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, les communes (ou communauté de communes pour la région de St Aignan / Renazé) n'auront plus à acquitter de participation auprès du Syndicat Mixte au titre du service des ordures ménagères. Le Syndicat Mixte couvrira ses dépenses par la perception directe de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères auprès des usagers bénéficiaires du service et de la redevance spéciale pour certains de ces usagers, gros producteurs de déchets et non assujettis à la taxe.

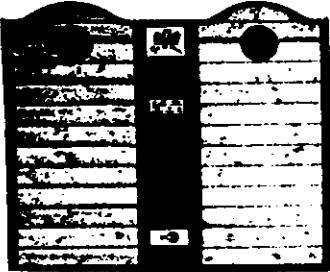
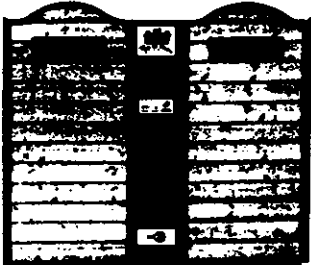
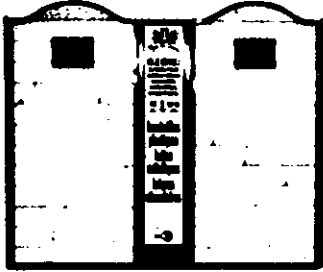
Il en résultera une uniformisation du principe de cette recette et une transparence quant au coût du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du Pays.

La mise en place de ces dispositions, dont le principe est résumé ci-après, est en cours d'étude. Les modalités d'application seront précisées ultérieurement.

**Pays de Craon (sur les 37 communes)**

Usagers	Type de Collecte	Aujourd'hui	Demain (2003)	Fréquence de collecte à partir du 2 <sup>ème</sup> semestre 2002
Particuliers	Porte à porte (PAP)	Taxe, redevance ou fiscalité (variable d'une commune à l'autre).	TEOM à taux plein	1 fois / semaine
	Points de regroupements		TEOM à taux réduit	1 fois / semaine
Administrations	Porte à porte (PAP)	Généralement non assujettis	Redevance spéciale en fonction de la quantité de déchets	1 fois / semaine ou plus
Professionnels	PAP et petit quantité de déchets	Non assujettis ou taxe, redevance ou fiscalité (variable d'une commune à l'autre)	TEOM à taux plein	1 fois / semaine
	PAP et grande quantité de déchets		Redevance spéciale en fonction de la quantité de déchets	1 fois / semaine ou plus

**Commune de LA CHAPELLE CRAONNAISE**

	Verre	Journaux, magazines, cartons	Bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques
P o i n t  R e c y c l a g e			
ANNEE 2001	11 451 Kg	4 475 Kg	1 293Kg
RATIO ANNEE 2001	43,0 Kg/hab	16,8 Kg/hab	4,9 Kg/hab
Pays de Craon	35,7 kg/hab/an	22,7 kg/hab/an	5,7 kg/hab/an

kg/hab/an : Kilogramme par habitant par an

# Recensement agricole 2000 - Fiche comparative 1979 - 1988 - 2000

Région : 52 - PAYS DE LA LOIRE  
 Département : 53 - MAYENNE  
 Canton : 07 - COSSE-LE-VIVIER  
 Commune : 058 - CHAPELLE-CRAONNAISE

Région agricole : 356 - BOCAGE ANGEVIN  
 Zone défavorisée : 0 - Hors zone  
 Massif : 0 - Hors zone

## 1. Généralités

Population totale en 1990*	282	Superficie totale*	1 032 ha
en 1999*	269	Superficie agricole utilisée communale (7)	944 ha
		Superficie agricole utilisée des exploitations (1)	960 ha

\* Source : INSEE, DGI

## 2. Taille moyenne des exploitations

	Exploitations			Superficie agricole utilisée moyenne (ha) (1)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Exploitations professionnelles (2)	26	24	21	27	31	45
Autres exploitations	21	9	9	7	7	2
Toutes exploitations	47	33	30	18	25	32
Exploitations de 60 ha et plus	0	c	5	0	c	80

## 3. Superficies agricoles

	Exploitations			Superficie (ha) (1)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Superficie agricole utilisée	47	33	30	835	819	960
Terres labourables	34	27	23	446	587	832
dont céréales	29	25	19	149	193	256
Superficie fourragère principale (3)	45	33	30	683	582	668
dont superficie toujours en herbe	45	31	27	387	230	127
Blé tendre	25	25	17	88	142	213
Mais (total)	29	26	20	105	217	248
Oléoprotéagineux	...	8	4	...	35	14
Prairies temporaires	17	20	22	96	150	306
Fleurs et légumes frais	0	0	0	0	0	0
Protéagineux	...	c	c	...	c	c

## 4. Cheptel

	Exploitations			Effectif		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Total bovins	40	27	23	1 300	1 652	1 753
dont total vaches	36	24	23	592	632	697
Total volailles	36	27	22	2 966	726	10 428
Total équidés	4	4	8	8	8	12
Total porcins	17	10	8	274	1 149	5 150
Vaches laitières	32	21	19	515	514	571
Vaches nourrices	9	11	8	77	118	126
Bovins mâles de 1 an ou plus	22	17	13	166	263	191
Chèvres	7	0	0	12	0	0
Brèbis mères	c	3	8	c	31	32
Poulets de chair et coqs	22	13	13	98	142	177

## 5. Moyens de production

	Exploitations			Superficie (ha) ou parc (en propriété et copropriété)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Superficie en fermage	28	24	21	602	607	739
tracteurs	29	29	24	39	53	51
dont tracteurs de 80 ch DIN et plus	0	6	17	0	6	25
terres et abris hauts	...	0	0	...	0	0
Superficie irrigable	0	0	0	0	0	0
Superficie irriguée	0	0	0	0	0	0
Superficie drainée par drains enterrés	6	12	15	34	78	166

## 6. Âge des chefs d'exploitation et des coexploitants

	Effectif		
	1979	1988	2000
Moins de 40 ans	12	8	17
40 à moins de 55 ans	14	13	17
55 ans et plus	21	13	7
Total	47	34	41

## 7. Population - Main d'œuvre

	Effectif ou UTA (4)		
	1979	1988	2000
Chefs et coexploitants à temps complet	27	26	18
Pop. familiale active sur les expl. (5)	88	68	64
UTA familiales (4)	56	56	40
UTA salariées (4) (6)	1	1	1
UTA totales (y c. ETA-CUMA) (4)	57	58	41
UTA totales des exploit. professionn. (2)	45	54	39

## 8. Statut

	Exploitations		
	1979	1988	2000
Exploitations individuelles	47	32	22

## 9. Divers

	N ou S ou E		
	1979	1988	2000
N : exploitations	...	...	...
S : superficie (ha)	...	...	...
E : effectif	...	...	...
Utilisation d'un micro-ordinateur (N)	...	3	6
Imposition au bénéfice réel (N)	...	6	16
Référence laitière (1000 litres)	...	...	3 583
Droits vaches allaitantes (E)	...	...	106
Epandage d'effluents sur les exploitat. (S)	...	...	521

### Précisions méthodologiques

- (1) Les superficies renseignées ici sont celles des exploitations ayant leur siège sur la commune quelle que soit la localisation des parcelles. Elles ne peuvent être comparées à la superficie totale de cette commune.
- (2) Exploitations dont le nombre d'UTA (4) est supérieur ou égal à 0,75 et la marge brute standard est supérieure ou égale à 12 hectares équivalent blé.
- (3) Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.
- (4) Une unité de travail annuel (UTA) est la quantité de travail d'une personne à temps complet pendant une année.
- (5) La population familiale active comprend toutes les personnes, membres de la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants (y compris ceux-ci), travaillant sur l'exploitation.
- (6) Il s'agit des salariés permanents et occasionnels n'appartenant pas à la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants.
- (7) Les superficies renseignées ici sont celles qui sont localisées sur la commune.

### Signes conventionnels

- ... Résultat non disponible
- c Résultat confidentiel non publié, par application de la loi sur le secret statistique

# Recensement agricole 2000 - Fiche comparative 1979 - 1988 - 2000

Région : 52 - PAYS DE LA LOIRE

Département : 53 - MAYENNE

Canton : 07 - COSSE-LE-VIVIEN

## 1. Généralités

Population totale en 1990*	8 080	Superficie totale*	20 604 ha
en 1999*	8 174		

\* Source : INSEE, DGI

## 2. Taille moyenne des exploitations

	Exploitations			Superficie agricole utilisée moyenne (ha) (1)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Exploitations professionnelles (2)	608	512	346	28	33	51
Autres exploitations	278	207	213	8	8	6
Toutes exploitations	886	719	559	22	26	34
Exploitations de 60 ha et plus	19	27	104	85	80	83

## 3. Superficies agricoles

	Exploitations			Superficie (ha) (1)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Superficie agricole utilisée	881	715	559	19 184	18 613	18 906
Terres labourables	738	608	393	10 824	13 341	16 539
dont céréales	643	546	343	4 138	4 766	5 538
Superficie fourragère principale (3)	865	698	534	14 830	12 717	11 582
dont superficie toujours en herbe	854	643	462	8 294	5 226	2 226
Blé tendre	592	510	328	2 676	3 648	4 704
Mais (total)	600	551	323	3 135	4 904	4 070
Oléoprotéagineux	...	163	135	...	998	1 238
Prairies temporaires	321	397	334	1 510	3 025	5 536
Fleurs et légumes frais	5	5	4	4	1	15
Protéagineux	...	73	74	...	339	560

## 4. Cheptel

	Exploitations			Effectif		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Total bovins	778	593	386	32 031	32 361	29 861
dont total vaches	707	519	341	13 804	13 648	12 056
Total volailles	738	513	346	248 305	219 995	236 999
Total équidés	86	80	109	414	316	445
Total porcins	360	146	76	15 706	22 908	47 274
Vaches laitières	649	428	270	12 364	11 881	9 786
Vaches nourrices	161	148	146	1 440	1 767	2 270
Bovins mâles de 1 an ou plus	356	260	199	3 082	3 645	2 652
Chèvres	97	32	16	149	61	23
Brebis mères	68	86	76	1 002	1 028	951
Poulets de chair et coqs	275	129	143	134 046	156 587	168 065

## 5. Moyens de production

	Exploitations			Superficie (ha) ou parc (en propriété et copropriété)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Superficie en fermage	587	507	349	12 260	12 200	13 335
Tracteurs	728	627	448	1 060	1 118	1 011
dont tracteurs de 80 ch DIN et plus	62	186	289	61	191	413
Serres et abris hauts	...	0	2	...	0	0
Superficie irrigable	8	6	8	157	160	441
Superficie irriguée	8	5	8	92	81	196
Superficie drainée par drains enterrés	181	365	312	1 211	4 289	5 976

## 6. Age des chefs d'exploitation et des coexploitants

	Effectif		
	1979	1988	2000
Moins de 40 ans	190	220	239
40 à moins de 55 ans	403	262	276
55 ans et plus	293	280	199
Total	886	762	714

## 7. Population - Main d'œuvre

	Effectif ou UTA (4)		
	1979	1988	2000
Chefs et coexploitants à temps complet	599	548	416
Pop. familiale active sur les expl. (5)	1 744	1 327	982
UTA familiales (4)	1 211	1 010	676
UTA salariés (4) (6)	87	40	25
UTA totales (y c. ETA-CUMA) (4)	1 312	1 060	710
UTA totales des exploit. professionn. (2)	1 091	940	649

## 8. Statut

	Exploitations		
	1979	1988	2000
Exploitations individuelles	873	682	417

## 9. Divers

	N ou S ou E		
	1979	1988	2000
N : exploitations	...	...	...
S : superficie (ha)	...	...	...
E : effectif	...	...	...
Utilisation d'un micro-ordinateur (N)	...	103	127
Imposition au bénéfice réel (N)	...	235	304
Référence laitière (1000 litres)	...	...	62 270
Droits vaches allaitantes (E)	...	...	1 620
Épandage d'effluents sur les exploitations (S)	...	...	9 242

## Précisions méthodologiques

- (1) Les superficies renseignées ici sont celles des exploitations ayant leur siège sur la commune quelle que soit la localisation des parcelles. Elles ne peuvent être comparées à la superficie totale de cette commune.
- (2) Exploitations dont le nombre d'UTA (4) est supérieur ou égal à 0,75 et la marge brute standard est supérieure ou égale à 12 hectares équivalent blé.
- (3) Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.
- (4) Une unité de travail annuel (UTA) est la quantité de travail d'une personne à temps complet pendant une année.
- (5) La population familiale active comprend toutes les personnes, membres de la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants (y compris ceux-ci), travaillant sur l'exploitation.
- (6) Il s'agit de salariés permanents et occasionnels n'appartenant pas à la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants.

## Signes conventionnels

- ... Résultat non disponible  
c Résultat confidentiel non publié, par application de la loi sur le secret statistique



Infos pratiques

Recherches

Publications

Service éducatif

Galerie

crédits photos

contacts

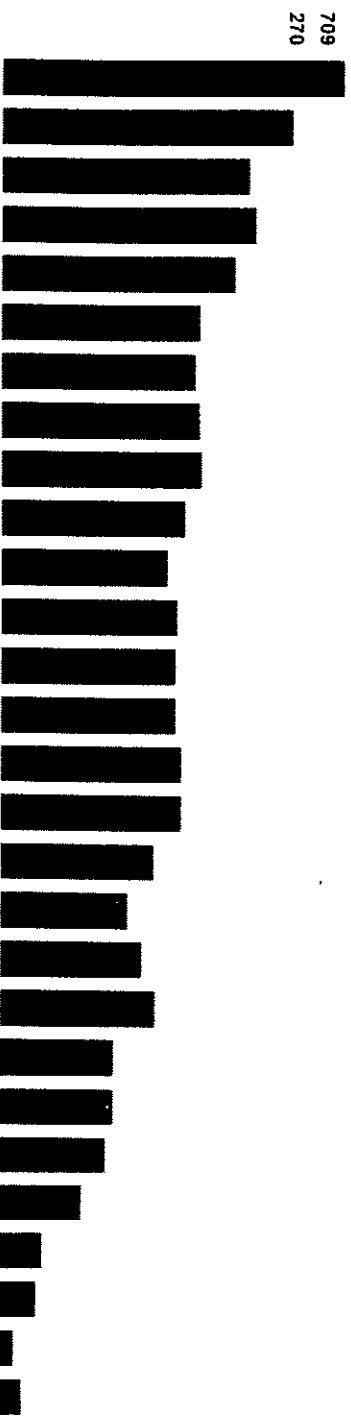
plan de site

RECESEMENT DE POPULATION

Recensement de 1830 a 1990

Résultat de la sélection:

LA CHAPELLE  Numéro INSEE:



1831 1836 1841 1846 1851 1856 1861 1866 1872 1876 1881 1886 1891 1896 1901 1906 1911 1921 1926 1931 1936 1946 1954 1962 1968 1975 1982 1990

1801	1806	1821	1826	1831	1836	1841	1846	1851	1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886
586	623	601	638	709	644	587	595	567	520	517	522	524	502	477	491

1891	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968	1975	1982	1990
488	488	498	498	460	423	444	462	404	404	394	362	307	299	270	282

4399

269

Recherche

Liens



- Recherches par commune
- Cahiers de doléances
- Cartes anciennes
- Recensement de population
- Registres d'incorporation militaire
- Microfilms des registres paroissiaux et d'état civil
- Autres documents
- Bibliothèque
- Actualités Archives

Retour

# CALENDRIERS DES FETES 2002

*Samedi 12 Janvier*

*Vœux de la Municipalité*

*Samedi 23 Février*

*Soirée Gastronomique Comité des Fêtes*

*Dim 17 Mars*

*Repas C.C.A.S*

*Lundi 1 er Avril*

*Tournoi de Foot A.S.C.C*

*Samedi 6 Avril*

*Soirée Foyer des Jeunes*

*Vend 12 Sam 13 Dim 14 avril*

*Concours belote A.S.C.C*

*Samedi 20 Avril*

*Soirée Poule au Pot APEL*

*Samedi 13 Dimanche 14 Juillet*

*Assemblée Communale*

*Samedi 12 Octobre*

*Soirée Moto Club*

*Samedi 9 Novembre*

*Soirée Gastronomique A.S.C.C*

*Samedi 14 Décembre*

*Arbre de Noel de l'Ecole*

*Saint Sylvestre*





# ANNIVERSARY 2014

